

MÉDECINE**Tous les nouveaux diplômés francophones autorisés à se spécialiser**

Tous les étudiants en médecine qui terminent leur formation de base avec succès en 2017 recevront une attestation leur permettant de commencer leur spécialisation de médecins généralistes ou spécialistes, a annoncé lundi la ministre de la Santé Maggie De Block (VLD). Celle-ci vient en effet d'adapter en ce sens l'arrêté royal de 2008 sur la planification médicale, levant ainsi l'incertitude qui pesait sur les étudiants qui achèvent en ce moment la dernière de leurs sept années de formation dite de base et qui n'étaient pas sûrs de pouvoir poursuivre leur formation. (b)